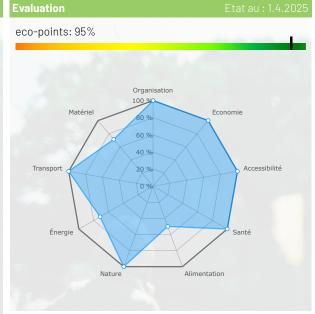
### **EVENTProfil**

#### **LUCERNE REGATTA 2025**



# Manifestation Thème Aviron Début de la manifestation 27.6.2025 Fin de la manifestation 29.6.2025 Tournus Récurrent Lieu de déroulement 6000 Luzern Nombre de personnes 20000 Site Internet www.lucerneregatta.com Adresse électronique info@lucerneregatta.com



### Code QR du profilEVENT









# Indications des mesures Complètement Majoritairement Non Non **☐ ORGANISATION ET COMMUNICATION** pertinent Il existe un concept de durabilité.\* Une personne responsable du domaine de la durabilité a été désignée.\* Toutes les personnes à l'interne de l'organisation (par ex. les membres du comité d'organisation, le personnel, les bénévoles) sont informées de la stratégie et des mesures de durabilité de la manifestation et, si nécessaire, formées. Toutes les parties prenantes externes importantes (par exemple les sponsors, les prestataires de services, les visiteurs, les participantes et participants, les riveraines et riverains) sont informées de la stratégie et des mesures de durabilité de la manifestation. Pour les manifestations récurrentes, un bilan du concept ou des mesures de durabilité est effectué systématiquement au terme de la manifestation. Des actions correctrices sont proposées dans une optique d'amélioration continue. \*

Aus dem Erlös des Anlasses wird ein Beitrag an überregionale/nationale Förderprogramme geleistet.	•			
Der Veranstalter steht im regelmässigen Kontakt mit Vertretern des Quartiers und anderen Interessensträger im Veranstaltungsgelände.	•			
Die regionale/nationale Infrastruktur des Rudersport- oder Kulturbereichs wird nachhaltig verbessert.				
In Zusammenarbeit mit überregionalen / nationalen Organisationen werden Projekte, die lokale / regionale / nationale Talente fördern, erarbeitet.		0		
Wir handeln transparent und integer und verlangen dies auch von unseren Geschäftspartnern.				
Zusammen mit dem nationalen Verband werden spezielle Massnahmen ergriffen, um die Erfolgschance der teilnehmenden Schweizer Athleten zu vergrössern.		0		
☐ MATÉRIEL ET DÉCHETS	Complètement Ma	ajoritaireme	on ertinent	
Les produits jetables à usage unique (comme la vaisselle à usage unique, les bouteilles en verre non réutilisables, les briques « Tetra Pack », les articles de décoration, etc.) ne sont pas utilisés.*	0	•		
La manifestations ainsi que ses sponsors et partenaires renoncent à la distribution d'échantillons gratuits, de give-aways et de flyers.*				
L'organisatrice ou l'organisateur de la manifestation réduit ses propres produits d'impression au minimum. Les solutions numériques sont privilégiées.				
Un nombre suffisant de poubelles de tri (tous les 25m, bien visibles) sont installées dans la zone réservée au public ; elles sont vidées en permanence/de façon régulière et permettent le tri des déchets.	•	0		
Abfälle werden nach PET, Karton/Papier, Glas, Alu, organischen Abfällen und Restmüll getrennt und dem Recycling zugeführt.	•			
Auffüllstationen für Getränkeflaschen werden, wo sinnvoll, zur Verfügung gestellt.	•			
Bei Esswaren von Verpflegungsständen ohne Sitzgelegenheiten wird auf jegliche Teller-Unterlagen verzichtet (stattdessen Packs ins Brot, Servietten, Papier,).				
Im Austausch mit anderen Sportveranstaltern wird das Thema Nachhaltigkeit regelmässig angesprochen und, wo sinnvoll, Massnahmen übernommen oder weiterentwickelt.	•			
Produkte wie Senf, Mayonnaise und Ketchup werden aus einem Spender abgegeben.				
Speisen werden ausschliesslich in spülbarem Mehrweggeschirr mit mind. CHF 2 Pfand ausgegeben. *				
☐ CIRCULATION ET TRANSPORT	Complètement Ma	ajoritaireme	on ertinent	
Les lieux des manifestations sont facilement accessibles en mobilité active (à pied, à vélo, etc.).	•			
Un nombre suffisant de places de stationnement pour les vélos est proposé.	•			
Les lieux des manifestations sont situés à une distance de marche de l'arrêt de transports publics le plus proche ou un service de navette est organisé.*	•			
Le début et la fin de la manifestation coïncident avec les horaires des transports publics.				
Dans la mesure du possible, des billets combinés (entrée/inscription et billet de transport public) ou des droits d'entrée/d'inscription à prix réduit sont proposés en cas de voyage en transport public.*	•			
Aucune place de parking supplémentaire n'est proposée pour les visiteuses et visiteurs ou les participantes et participants. Une taxe de	•			

stationnement incitative est exigée sur les places existantes et l'utilisation des transports publics est recommandée.					
Il y a suffisamment de places de parking réservées pour personnes en situation de handicap (3% des places de parking disponibles, mais au moins une place). Leur utilisation par les personnes qui en ont besoin est garantie.	•				
Le guidage des visiteurs pour la mobilité active, les correspondances avec les transports publics et les navettes est clairement indiqué et facilement compréhensible.	•	0			
Pour les transports de matériel et de personnes, des véhicules à faible consommation, peu polluants et sans émissions (norme EURO 6, au moins 3 étoiles selon la liste Auto-Environnement de l'ATE) sont utilisés.	•				
Die Teilnehmer werden in den Ausschreibungsunterlagen, auf der Website und vor Ort über ÖV-Fahrpläne und Wege zu den Haltestellen informiert.					
Parkplätze werden bewirtschaftet, d.h. es wird eine Parkgebühr verlangt oder es werden keine Parkplätze angeboten.					
Zwischen 22.00 und 7.00 Uhr werden keine Auf- oder Abbauarbeiten vorgenommen.	•				
☐ ÉNERGIE ET INFRASTRUCTURES	Complètement Ma	joritaireme		on ertinent	
Les sites de la manifestation sont raccordés au réseau électrique et utilisent exclusivement de l'électricité verte certifiée. *					
Des appareils et des installations à faible consommation d'énergie sont utilisés afin de minimiser la consommation d'énergie de la manifestation.	•				
Des bâtiments, des places de stationnement, des routes, des parcours, des pistes ou toute autre infrastructure existante sont utilisés. Si cela n'est pas possible, l'utilisation d'infrastructures temporaires et démontables qui peuvent être réutilisées est préconisée.*		•			
Le nombre, le type et le mode de vidange des toilettes sont définis avec l'autorité compétente. La priorité est à donner aux infrastructures existantes connectées au réseau. Dans le cas où le site n'est pas équipé ou pas suffisamment équipé en WC fixes, les toilettes sèches sont à privilégier.	•				
Das Abwasser aus den sanitären Anlagen wird über die Kanalisation oder mit Tankwagen in der Abwassereinigungsanlage entsorgt.	•	0			
Es stehen genügend Toiletten zur Verfügung (mind. 1 pro 150 Personen)					
Teilnehmer und Besucher werden in Unterkünften in Fussdistanz zum Veranstaltungsschwerpunkt untergebracht oder es besteht ein Transportdienst.	•				
□ NATURE ET PAYSAGE	Complètement Ma	joritaireme	ent Non N	on ertinent	
Le site de la manifestation et, le cas échéant, le tracé du parcours, les zones réservées aux spectatrices et spectateurs, les zones d'installation et de stockage ne traversent pas de zones protégées ou sensibles aux perturbations et ne polluent pas les eaux.*	•				
Les émissions lumineuses à l'extérieur sont réduites au minimum.*					
La sonorisation des espaces extérieurs se fait de manière concentrée dans un même lieu et à un volume limité afin d'éviter une pollution sonore inutile. Dans les zones sensibles au bruit, aucune musique de divertissement n'est diffusée et la diffusion est limitée dans le temps.	•				
En cas d'événements météorologiques extrêmes (chaleur, tempête, orage, etc.), des dispositions adéquates sont prises pour assurer le bien-être et la protection des personnes et des infrastructures.*	•				
Des mesures sont prises pour protéger les espaces naturels adjacents (p. ex. sols, cours d'eau, rives, arbres). Si des espaces naturels devaient	•				

	néanmoins être endommagés, ils doivent être restaurés et les autorités compétentes doivent en être informées.					
	Alle Materialien auf dem Veranstaltungsareal werden nach dem Anlass korrekt entsorgt.					
	Behördliche Bewilligungen und Einwilligungen von Grundeigentümern für die Durchführung der Veranstaltung liegen schriftlich vor.				0	
	Besondere Bestimmungen für das Veranstaltungsgelände werden bei der Planung und Durchführung der Veranstaltung berücksichtigt und allen involvierten Parteien/Partnern mitgeteilt.					
	Es gelten strenge Bedingungen für den Transport von Wasserfahrzeugen (insbesondere Motorbooten), um die Verbreitung von invasiven Spezies zu verhindern.	•				
	In lärmempfindlichen Gebieten wird auf die unterhaltungsmässige Beschallung mit Musik verzichtet und der Betrieb wird zeitlich eingeschränkt.	•				
	☐ ALIMENTATION	Complètement Ma	joritaireme		on ertinent	
	Les stands de restauration proposent des produits régionaux et de saison.					
	Il existe une offre attrayante de plats sains. Les produits ultratransformés et/ou contenant de grandes quantités de sucre, sel, matières grasses ou additifs alimentaires sont évités.		•			
	L'eau du robinet est rendue accessible gratuitement, par exemple via des stations d'eau potable.*					
	Es werden lokale Firmen als Lieferanten / Anbieter bevorzugt.					
☐ SANTÉ ET PRÉVENTION		Complètement Majoritairement Non Non				
					ertinent	
	L'ensemble du site de la manifestation est signalé comme non-fumeur ou dispose de zones fumeurs séparées. Les produits à base de tabac et de nicotine ou les cigarettes électroniques ne sont ni vendus, ni promus, sur le site de la manifestation.*	•				
	ou dispose de zones fumeurs séparées. Les produits à base de tabac et de nicotine ou les cigarettes électroniques ne sont ni vendus, ni				0	
	ou dispose de zones fumeurs séparées. Les produits à base de tabac et de nicotine ou les cigarettes électroniques ne sont ni vendus, ni promus, sur le site de la manifestation.*  Au niveau de la vente d'alcool, la protection de la jeunesse telle que prescrite par la loi est rigoureusement respectée sur la base d'un					
	ou dispose de zones fumeurs séparées. Les produits à base de tabac et de nicotine ou les cigarettes électroniques ne sont ni vendus, ni promus, sur le site de la manifestation.*  Au niveau de la vente d'alcool, la protection de la jeunesse telle que prescrite par la loi est rigoureusement respectée sur la base d'un concept de protection de la jeunesse, ou alors aucun alcool n'est servi. Une offre attrayante de boissons non alcoolisées, vendues à un prix inférieur à celui de la boisson alcoolisée la moins chère et de même					
	ou dispose de zones fumeurs séparées. Les produits à base de tabac et de nicotine ou les cigarettes électroniques ne sont ni vendus, ni promus, sur le site de la manifestation.*  Au niveau de la vente d'alcool, la protection de la jeunesse telle que prescrite par la loi est rigoureusement respectée sur la base d'un concept de protection de la jeunesse, ou alors aucun alcool n'est servi. Une offre attrayante de boissons non alcoolisées, vendues à un prix inférieur à celui de la boisson alcoolisée la moins chère et de même contenance (si existante), est proposée.  Des protections auditives sont mises gratuitement à disposition lors					
	ou dispose de zones fumeurs séparées. Les produits à base de tabac et de nicotine ou les cigarettes électroniques ne sont ni vendus, ni promus, sur le site de la manifestation.*  Au niveau de la vente d'alcool, la protection de la jeunesse telle que prescrite par la loi est rigoureusement respectée sur la base d'un concept de protection de la jeunesse, ou alors aucun alcool n'est servi. Une offre attrayante de boissons non alcoolisées, vendues à un prix inférieur à celui de la boisson alcoolisée la moins chère et de même contenance (si existante), est proposée.  Des protections auditives sont mises gratuitement à disposition lors des manifestations bruyantes (obligatoires à partir de 93 dB).  Des mesures de gestion des risques (par exemple au moyen d'un concept de prévention) pour prévenir les accidents de la route, la					
	ou dispose de zones fumeurs séparées. Les produits à base de tabac et de nicotine ou les cigarettes électroniques ne sont ni vendus, ni promus, sur le site de la manifestation.*  Au niveau de la vente d'alcool, la protection de la jeunesse telle que prescrite par la loi est rigoureusement respectée sur la base d'un concept de protection de la jeunesse, ou alors aucun alcool n'est servi. Une offre attrayante de boissons non alcoolisées, vendues à un prix inférieur à celui de la boisson alcoolisée la moins chère et de même contenance (si existante), est proposée.  Des protections auditives sont mises gratuitement à disposition lors des manifestations bruyantes (obligatoires à partir de 93 dB).  Des mesures de gestion des risques (par exemple au moyen d'un concept de prévention) pour prévenir les accidents de la route, la discrimination, la violence, la toxicomanie et le dopage sont prises.*  Un concept/plan de sécurité est réalisé et les soins médicaux de base					
	ou dispose de zones fumeurs séparées. Les produits à base de tabac et de nicotine ou les cigarettes électroniques ne sont ni vendus, ni promus, sur le site de la manifestation.*  Au niveau de la vente d'alcool, la protection de la jeunesse telle que prescrite par la loi est rigoureusement respectée sur la base d'un concept de protection de la jeunesse, ou alors aucun alcool n'est servi. Une offre attrayante de boissons non alcoolisées, vendues à un prix inférieur à celui de la boisson alcoolisée la moins chère et de même contenance (si existante), est proposée.  Des protections auditives sont mises gratuitement à disposition lors des manifestations bruyantes (obligatoires à partir de 93 dB).  Des mesures de gestion des risques (par exemple au moyen d'un concept de prévention) pour prévenir les accidents de la route, la discrimination, la violence, la toxicomanie et le dopage sont prises.*  Un concept/plan de sécurité est réalisé et les soins médicaux de base sont assurés.*  Des points de contact facilement accessibles sont définis et communiqués pour signaler les incidents de discrimination, de					
	ou dispose de zones fumeurs séparées. Les produits à base de tabac et de nicotine ou les cigarettes électroniques ne sont ni vendus, ni promus, sur le site de la manifestation.*  Au niveau de la vente d'alcool, la protection de la jeunesse telle que prescrite par la loi est rigoureusement respectée sur la base d'un concept de protection de la jeunesse, ou alors aucun alcool n'est servi. Une offre attrayante de boissons non alcoolisées, vendues à un prix inférieur à celui de la boisson alcoolisée la moins chère et de même contenance (si existante), est proposée.  Des protections auditives sont mises gratuitement à disposition lors des manifestations bruyantes (obligatoires à partir de 93 dB).  Des mesures de gestion des risques (par exemple au moyen d'un concept de prévention) pour prévenir les accidents de la route, la discrimination, la violence, la toxicomanie et le dopage sont prises.*  Un concept/plan de sécurité est réalisé et les soins médicaux de base sont assurés.*  Des points de contact facilement accessibles sont définis et communiqués pour signaler les incidents de discrimination, de violence et/ou de harcèlement.					
	ou dispose de zones fumeurs séparées. Les produits à base de tabac et de nicotine ou les cigarettes électroniques ne sont ni vendus, ni promus, sur le site de la manifestation.*  Au niveau de la vente d'alcool, la protection de la jeunesse telle que prescrite par la loi est rigoureusement respectée sur la base d'un concept de protection de la jeunesse, ou alors aucun alcool n'est servi. Une offre attrayante de boissons non alcoolisées, vendues à un prix inférieur à celui de la boisson alcoolisée la moins chère et de même contenance (si existante), est proposée.  Des protections auditives sont mises gratuitement à disposition lors des manifestations bruyantes (obligatoires à partir de 93 dB).  Des mesures de gestion des risques (par exemple au moyen d'un concept de prévention) pour prévenir les accidents de la route, la discrimination, la violence, la toxicomanie et le dopage sont prises.*  Un concept/plan de sécurité est réalisé et les soins médicaux de base sont assurés.*  Des points de contact facilement accessibles sont définis et communiqués pour signaler les incidents de discrimination, de violence et/ou de harcèlement.  Anwohner sind über Art und Dauer der Veranstaltung informiert.  Auf Werbung und Sponsoring durch die Tabak- und Alkoholindustrie					
	ou dispose de zones fumeurs séparées. Les produits à base de tabac et de nicotine ou les cigarettes électroniques ne sont ni vendus, ni promus, sur le site de la manifestation.*  Au niveau de la vente d'alcool, la protection de la jeunesse telle que prescrite par la loi est rigoureusement respectée sur la base d'un concept de protection de la jeunesse, ou alors aucun alcool n'est servi. Une offre attrayante de boissons non alcoolisées, vendues à un prix inférieur à celui de la boisson alcoolisée la moins chère et de même contenance (si existante), est proposée.  Des protections auditives sont mises gratuitement à disposition lors des manifestations bruyantes (obligatoires à partir de 93 dB).  Des mesures de gestion des risques (par exemple au moyen d'un concept de prévention) pour prévenir les accidents de la route, la discrimination, la violence, la toxicomanie et le dopage sont prises.*  Un concept/plan de sécurité est réalisé et les soins médicaux de base sont assurés.*  Des points de contact facilement accessibles sont définis et communiqués pour signaler les incidents de discrimination, de violence et/ou de harcèlement.  Anwohner sind über Art und Dauer der Veranstaltung informiert.  Auf Werbung und Sponsoring durch die Tabak- und Alkoholindustrie wird verzichtet.  Bei der Ausschreibung der Veranstaltung wird auf die					
	ou dispose de zones fumeurs séparées. Les produits à base de tabac et de nicotine ou les cigarettes électroniques ne sont ni vendus, ni promus, sur le site de la manifestation.*  Au niveau de la vente d'alcool, la protection de la jeunesse telle que prescrite par la loi est rigoureusement respectée sur la base d'un concept de protection de la jeunesse, ou alors aucun alcool n'est servi. Une offre attrayante de boissons non alcoolisées, vendues à un prix inférieur à celui de la boisson alcoolisée la moins chère et de même contenance (si existante), est proposée.  Des protections auditives sont mises gratuitement à disposition lors des manifestations bruyantes (obligatoires à partir de 93 dB).  Des mesures de gestion des risques (par exemple au moyen d'un concept de prévention) pour prévenir les accidents de la route, la discrimination, la violence, la toxicomanie et le dopage sont prises.*  Un concept/plan de sécurité est réalisé et les soins médicaux de base sont assurés.*  Des points de contact facilement accessibles sont définis et communiqués pour signaler les incidents de discrimination, de violence et/ou de harcèlement.  Anwohner sind über Art und Dauer der Veranstaltung informiert.  Auf Werbung und Sponsoring durch die Tabak- und Alkoholindustrie wird verzichtet.  Bei der Ausschreibung der Veranstaltung wird auf die Dopingbekämpfung hingewiesen.  Das Verkaufspersonal wird auf die Jugendschutzbestimmungen					

Produkte (Give-Aways, Textilien, Merchandising-Artikel, Drucksachen, Beschilderung etc.) werden nach sozialen und ökologischen Aspekten ausgewählt.			
☐ ACCESSIBILITÉ ET COHÉSION SOCIALE	Complètement M	ajoritaireme	lon ertinent
La manifestation assure un accès sans barrière pour toutes et tous.*			
Des places intégrées (non isolées) sont mises à la disposition des personnes en situation de handicap sur le lieu de la manifestation.			
La manifestation assure l'égalité (par ex. langage neutre en termes de genre, empowerment, présence de femmes dans les organes de décision et/ou la programmation, égalité salariale).*			
Les familles, les enfants, les jeunes et autres groupes (étudiants, apprentis, bénéficiaires de l'aide sociale) bénéficient d'entrées à prix réduit ou de l'entrée gratuite.*	•		
L'engagement des bénévoles est remercié de manière appropriée et valorisé par un certificat, disponible sur demande.			
Pour les produits commerciaux tels que le café, le chocolat, le jus d'orange, les noix, les fruits secs et les textiles, seuls des produits issus du commerce équitable sont utilisés.		•	
Des mesures sont prises pour favoriser l'inclusion des enfants et des jeunes notamment dans les domaines couverts par la manifestation (sport, culture).			0
Le voisinage est informé de la nature, de la durée et des perturbations (p. ex. contournement, places de stationnement limitées) liées à la manifestation.	of the last		
Die veranstaltende Organisation verhält sich bezüglich Organisation, Entlöhnung und Kommunikation geschlechterneutral.			
Im Rahmen der Inklusion des Para-Ruderns werden gezielte Massnahmen getroffen, um das Para-Rudern in der Schweiz gemeinsam mit dem Schweizerischen Ruderverband und weiteren Partnern zu fördern.			
□ ECONOMIE	Complètement M	ajoritaireme	lon ertinent
La manifestation prendra les mesures appropriées pour limiter au minimum les subventions et financements publics demandés.	•		
Des mesures sont prises pour inciter les personnes particip <mark>ant à la manif</mark> estation à prolonger leur séjour ou à pratiquer d'autres activités dans la région (par exemple en coordination avec les organisations touristiques locales/régionales).	•		
Le comité d'organisation assume la responsabilité de ses prestataires (par ex. traiteurs, fournisseurs d'infrastructures, fournisseurs de vêtements) et conclut avec eux des accords conformes aux objectifs de durabilité de la manifestation.		•	
Tous le personnel rémunéré et employé de manière régulière bénéficie de contrats de travail et est rémunéré de manière appropriée pour ses prestations.			
Le personnel travaille conformément à la loi sur le travail et est informé des contraintes extraordinaires.			
Afin de soutenir l'économie régionale, les fournisseurs de la région			
sont privilégiés.*			
sont privilégiés.*  Une analyse des risques est effectuée afin d'identifier les dangers et les conséquences financières possibles (par exemple, évaluation des facteurs de risque d'une faible affluence potentielle).*	•		
Une analyse des risques est effectuée afin d'identifier les dangers et les conséquences financières possibles (par exemple, évaluation des		0	

Téléchargement du 8.12.2025

## Schweizer Verband für nachhaltige Events Association suisse pour des manifestation durables

St. Johanns-Vorstadt 3 4056 Basel Tel. 061 261 40 81 info@saubere-veranstaltung.ch / info@manifestation-verte.ch www.saubere-veranstaltung.ch / www.manifestation-verte.ch